

Place du Marché: le « vote du siècle » sous la loupe



«Il y a un lien direct entre le parking à la place du Marché et les chiffres d'affaires des commerces»

Philippe Oertlé,
porte-parole
des initiants

VEVEY

Voulez-vous un parking sous la place du Marché? Les citoyens répondront à cette question le 19 mai dans les urnes. Les partisans de l'initiative à l'origine du vote, soutenus par les milieux économiques et la droite, y voient un moyen de redynamiser la Vieille Ville et de fluidifier le trafic. C'est tout le contraire, rétorquent leurs opposants, composés des partis du centre et de gauche. Ils roulent plutôt pour le projet des autorités: des parkings derrière la gare et le long des grands axes de circulation. Tour d'horizon des arguments des uns et des autres.

Amit Juillard

De l'avis de certains observateurs, c'est «le vote du siècle». Après plusieurs décennies de palabres et de projets avortés, les Veveysans trancheront pour la première fois le 19 mai: pour ou contre un parking sous la place du Marché demandé par une initiative citoyenne, soutenue par les milieux économiques. Deux visions s'affrontent. L'initiative veut libérer l'entier de la place du Marché et ranger les 450 places de parc actuelles - ou davantage - en sous-

PUB



sol. Outre l'Association des commerçants de Vevey (ACV) et la Société industrielle et commerciale de Vevey et environs (SIC), le PLR et le PDC soutiennent cette option. Dans l'autre camp, la majorité du Conseil communal appuie le projet municipal: transférer 250 des 450 cases actuelles dans un parking souterrain à construire au nord de la gare tout en réaménageant la Grande Place. Qui comptera cependant toujours 200 places de stationnement en surface. Décroissance-Alternatives, Les Verts, les socialistes et Vevey Libre roulent pour. L'UDC ne donne pas de recommandation de vote.

Cinq grands thèmes de campagne se dégagent. A l'invitation du Régional, deux membres du comité d'initiative «Ma Place» et deux du comité «Notre Ville», opposé au texte, en débattent.

Trafic et écologie

«En temps normal, les automobilistes parcourent les rues à la recherche d'une place gratuite ou moins chère, analyse Patrick Bertschy, chef du groupe PLR au Conseil communal et membre du comité d'initiative «Ma Place». S'ils n'en trouvent pas, ils se rendent finalement à la place du Marché. Ces mouvements engorgent le trafic.» Pour ses défenseurs, l'initiative est un moyen de le fluidifier. Leurs opposants n'y croient pas. «Nous ne voyons pas comment enterrer les voitures actuellement en surface permettrait de fluidifier les flux, s'interroge Sabrina Dalla Palma, ancienne conseillère communale verte et membre du comité «Notre Ville». L'accès à la place resterait inchangé. En moyenne, le taux de remplissage du parking sur la place du Marché est de 60%. Dans un souci de rentabilité, un investisseur privé voudra l'augmenter. Le trafic augmenterait alors dans les rues qui y mènent.»

Les deux camps s'opposent aussi sur la place de la voiture en ville. «L'avenir, c'est la limitation de l'accès au centre-ville et le report des cases de stationnement de la place du Marché dans des parkings proches des grands axes et aux entrées de la ville, estime Sabrina Dalla Palma. Le plan directeur de stationnement accepté par le Conseil communal en 2018 va dans ce sens. Il permettra de fluidifier et limiter le trafic. Par ailleurs, il y a actuellement suffisamment de places de parc à Vevey.» Patrick Bertschy n'est pas d'accord. «Vevey a la particularité d'avoir des centres commerciaux en son centre,

amorce-t-il. Pouvoir y accéder en voiture est donc nécessaire. D'autre part, privilégier uniquement la mobilité douce et collective n'est possible que dans des cités bien plus grandes avec d'autres moyens financiers. Enfin, s'il y a suffisamment de places de parc actuellement, pourquoi la majorité politique souhaite construire d'autres parkings?»

Commerces et économie

«Il y a un lien direct entre le parking à la place du Marché et la santé des commerces, assure Philippe Oertlé, porte-parole du comité pour un parking souterrain. La preuve: avec l'arène de la Fête des Vignerons et le parking fermé, les chiffres d'affaires ont baissé. C'est la même chose pour les milieux culturels. Vevey accueille beaucoup de visiteurs des communes alentour qui ont besoin de pouvoir se parquer à proximité, comme à Montreux ou à Lausanne. Sans clients, le commerce de proximité de la Vieille Ville mourra.» Un avis que ne partage pas Alain Gonthier, conseiller communal (Décroissance-Alternatives): «Aujourd'hui, les commerces ne souffrent pas de la seule fermeture de la place du Marché. Le chantier de l'arène dissuade beaucoup de gens de venir sur la place et en Vieille Ville. Un parking sous la place perpétuerait le trafic d'accès, voire l'intensifierait, ce qui pénaliserait aussi les commerces. Un parking à la Gare avec des rues aménagées attirerait aussi les clients.»

Financement et coûts

Les partisans de l'initiative misent sur un partenariat public-privé pour financer le parking sous la place du Marché. Dans le modèle défendu, Vevey accorderait un droit de superficie au constructeur, qui verserait ensuite une redevance à la Commune. «Le parking ne coûtera rien aux Veveysans puisqu'il sera payé par des fonds privés, promet Philippe Oertlé. Pour qu'un investisseur s'engage, le prix par place doit se situer entre 50'000 et



«Nous ne voyons pas comment enterrer les voitures à la place du Marché permettrait de fluidifier les flux»

Sabrina Dalla Palma,
opposante

NON
AU PARKING SOUS LA
PLACE DU MARCHÉ
LE 19 MAI 2019

46 MILLIONS...
ET TOUJOURS
DES BOUCHONS

A. Gonthier

Projet de l'initiative

Construction d'un parking sous la place du Marché

> **450** places minimum sur 2 ou 3 étages.

• **Coût:** 50'000 à 62'000 frs par place, soit:

> **22,5 à 27,9** mios de frs.

• **Financement:** public-privé. Parking à la charge du constructeur. La Commune paie pour les études et la rénovation des canalisations et donne un droit de superficie contre redevance.

Réaménagement de la place du Marché

• Zéro véhicule et zéro place de parc.
• Nouveau revêtement, piétonnisation, mobilier urbain amovible, fontaines, arbres et végétalisation.
• **Financement:** 10 mios à la charge de la Commune, déjà engagés pour son projet. Fondations, mécènes, sponsoring et crowdfunding pour le reste.

> **Coût:** plus de **10** mios de frs.

Solutions pour désengorger le trafic

• Accès au parking sous la place du Marché par l'avenue Nestlé et la rue du Torrent à l'ouest et par la rue du Simplon et la rue de Lausanne à l'est. Plus d'accès depuis le rond-point de la gare.
• Piétonnisation des rues alentour et suppression des cases proches de la Grande Place.

Note: Ces chiffres et données émanent des initiants et des autorités, et non de la rédaction.

62'000 frs. C'est tout à fait possible de construire à ce prix.» Au total, 22,5 à 27,9 mios pour 450 places, sans le réaménagement en surface. Le porte-parole des initiants s'appuie sur un projet municipal de 2008. A l'époque, le coût estimé pour un parking en ouvrage de 280 places à cet endroit est évalué à 16 mios au total, mais à 14,5 mios sans les travaux de déplacement des canalisations. Soit 57'000 ou 51'785 frs par case, selon les calculs. «Je ne vois pas comment un tel prix serait possible, rétorque Alain Gonthier. Ce parking souterrain coûterait environ 80'000 frs par place.» Ce qui reviendrait à 36 mios pour 450 places, là encore, sans compter l'aménagement en surface, pour 10 mios. Les opposants brandissent aussi un document officiel: un devis pour la construction d'un parking d'environ 300 places à Entre-Deux-Villes présenté par la Municipalité en 2016. Coût estimé par place: entre 67'900 et 74'700 frs, selon les calculs. Et la construction d'un parking à proximité du lac générerait une majoration de ces prix, avertit le comité du non. Ce que les initiants réfutent.

Comme exemple à suivre, les partisans de l'initiative prennent le projet de parking de 1'000 places sous la place d'Armes à Yverdon, accepté par le Conseil communal en mars 2019. «Le coût par case pour le constructeur est de 54'000 frs», observe Philippe Oertlé. «Les initiants omettent de mentionner que la Commune d'Yverdon devra dépenser

16,25 mios pour les études, les mesures d'accompagnement, les canalisations ou encore les travaux archéologiques, rappelle Alain Gonthier, ce qui donne 70'750 frs par place. Sans oublier la garantie de déficit et l'aménagement de surface.» «Les canalisations devenues obsolètes devront de toute façon être renouvelées, répond Philippe Oertlé. La réalisation du parking sera une bonne opportunité de remettre à neuf ce qui doit l'être.»

Aménagement de la Grande Place

«Notre initiative permet d'entièrement libérer ce lieu emblématique pour tous les Veveysans, souligne Patrick Bertschy. Nous voulons qu'ils puissent se le réapproprier, qu'il devienne plus convivial. La Vieille Ville pourra aussi être piétonnisée. Le projet municipal est une demi-mesure: il y aura toujours de la circulation sur cette place hyper dangereuse.» Sabrina Dalla Palma est convaincue du contraire: «Dans le projet municipal, l'espace dévolu aux véhicules occupera moins de la moitié de la place et sera modulable. Et à moyen terme, selon l'évolution des habitudes, il sera possible de la vider complètement. Le plan des autorités permet aussi de planter de grands arbres pour lutter contre les îlots de chaleur. Ce ne serait pas possible sur une dalle de béton.»

Projet des autorités

Construction d'un parking à la gare avec un immeuble au-dessus

> **324** places sur 4 niveaux, dont 247 publiques et 50 P+R CFF, le reste privé.

• **Coût:** 65'000 à 70'000 frs par place, soit:

> **21,1 à 22,7** mios de frs.

• **Financement:** public ou public-privé.

Réaménagement de la place du Marché

• Suppression de 250 places de parc, maintien de 200 en surface à l'ouest.
• Piétonnisation, arborisation, terrasses, pavage et plage.
• **Financement:** public.

> **Coût:** **8 à 12** mios de frs.

Solutions pour désengorger le trafic

• Construction de parkings proches des grands axes de circulation, à la gare et à Entre-Deux-Villes.
• Surtout pas de parking sous la place du Marché, qualifiée d'«aspirateur à voitures» par les autorités, et réduction du transit lié.

Vers un statu quo?

Le statu quo est-il parti pour durer? A entendre les deux camps, la question n'est pas absurde. Le comité «Ma Place» estime que les parkings le long des grands axes prévus par la Municipalité pourraient faire long feu. «Il y aura des oppositions contre le parking derrière la gare, le projet à Hauteville est prévu en zone agricole et celui d'Entre-Deux-Villes n'est pas rentable», liste Philippe Oertlé. Le comité «Notre Ville» lui renvoie la balle. «En 2001, un crédit d'études avait été voté pour un parking à la place du Marché; elles n'ont abouti qu'en 2008 à un préavis, qui a été refusé, se souvient Alain Gonthier. Les études et procédures pour cette version prendront aussi 5 à 10 ans.» Reste cette question: vu l'absence de majorité politique favorable à un parking sous la place du Marché, combien de temps faudra-t-il pour voir cette initiative appliquée en cas de oui le 19 mai? Plusieurs exemples sont parlants. Votée en 2010, l'initiative pour un accès aux rives du lac à La Tour-de-Peilz n'est toujours pas appliquée. Autre cas, celui de l'initiative des Alpes, acceptée par les Suisses en 1994. 25 ans plus tard, le transfert du transport de marchandises de la route au rail n'est toujours pas effectif.

PUB

NOUVEAU

**Du lundi au vendredi
ouvert jusqu'à 20h**

Samedi ouvert jusqu'à 19h

34 commerces au coeur de Montreux
www.forum-montreux.ch

forum
montreux
CENTRE COMMERCIAL